

# LE TESTON : Une nouvelle monnaie

Le teston est le nom d'une monnaie royale française créée par Louis XII par l'ordonnance du 6 avril 1514.

Il a été confirmé sous François 1<sup>er</sup> par l'ordonnance de 1540.

Le teston nous vient d'Italie où « testone » signifie tête où les Sforza à Milan rétablirent ainsi l'usage initié par Rome de faire figurer le portrait du souverain sur la monnaie.

C'est la première monnaie lourde d'argent frappée en France.

Exemple : Teston de François 1<sup>er</sup> dit du Dauphiné (vers 1540)



# LOUIS XII

En devenant duc de Milan, en 1504, Louis XII se réappropria l'usage de Rome pour les monnaies françaises, tandis que les testons milanais circulèrent dans le Dauphiné et la Provence.

Le Teston créé en 1514 est d'un poids de 9,54 g d'argent et le demi teston d'un poids de 4,79 g. Il vaut dix sols et quelques deniers.

Le roi mourant en décembre 1514, ces testons sont rares.



# FRANCOIS 1<sup>er</sup>

Sous le règne de François 1<sup>er</sup>, ils furent nombreux : 26 types en comptant ceux du Dauphiné et de Bretagne.

Il n'y a pas de catalogue exhaustif, car les graveurs étant maladroits, il y a beaucoup de portraits et de variantes. Les premiers testons représente le roi imberbe, mais suite à un accident en 1520, les suivant le représente barbu.

A partir de 1540, chaque atelier se voit attribuer, en plus du point secret, une lettre distinctive au bas du champs et sous l'écu : A pour Paris, B pour Rouen et ainsi de suite pour les autres ateliers (Limoges, Poitiers, Tours) afin de contrôler la ville, la fabrication et les fraudes.



# HENRI II

Avec Henri II, le millésime apparaît à partir de 1548. Ainsi l'identification d'une monnaie est rendue facile avec la date et la lettre de l'atelier.

Il existent des testons non datés, dits « au croissant » et « au moulin » car la frappe est réalisé au moulin et non plus au marteau dès 1552.

Henri II meurt en 1559 mais les monnaies sont toujours frappées à son nom sous le règne court de son fils François II (juillet 1559 – 5 décembre 1560).

Les testons de 1560 sont donc attribués à François II.



# CHARLES IX

Charles IX débute son règne le 5 décembre 1560. Mais l'on connaît des testons de 1561 et 1562 au nom d'Henri II et l'on connaît deux exemplaires de 1559 frappés à La Rochelle avec une erreur de millésime.

Il va frapper ces monnaies jusqu'à sa mort en 1574 mais nous trouvons encore des monnaies en 1575.

Le nom du roi peut s'écrire CAROLUS, KAROLUS, le rang VIII ou 9, le millésime en chiffres arabes ou romains; dans le champ, de chaque côté de l'écu, on peut trouver deux C, deux K ou rien.

Sa valeur atteint 14 sols.



# HENRI III

Les derniers testons et demi-testons furent frappés en 1577 sous le règne de Henri II.

Il les remplaça par des quarts et des huitièmes d'écu mais aussi des francs en argent.

Ils furent démonétisés en 1641 sous Louis XIII avec un cours équivalent alors à 19, 5 sols



# LES TESTONS D'AILLEURS

LORRAINE ( ANTOINE 1508-1544) TESTON DE 1527

SUISSE

DUCHE DE SAVOIE

ECOSSE

PORTUGAL

BRESIL

